



COLLÈGE NATIONAL  
DES GYNÉCOLOGUES  
ET OBSTÉTRICIEUX FRANÇAIS

## Communiqué de presse

### Le CNGOF soutient le mouvement des sages-femmes

Paris le 4 octobre 2021,

Plusieurs organisations de sages-femmes ont déposé un préavis de grève et appellent à manifestation Jeudi 7 Octobre pour défendre essentiellement leurs conditions d'exercice à l'hôpital et la valorisation de leurs compétences. Le CNGOF très inquiet de la situation dans laquelle se trouvent déjà nombre de maternités publiques ou privées a souhaité apporter son soutien à ce mouvement.

Depuis plusieurs années, des évolutions liées aux réorganisations hospitalières, avec notamment des regroupements de maternités et l'émergence de pôles de périnatalité importants en termes d'activité, ont modifié les rythmes, la nature et la pénibilité du travail des sages-femmes. Ces évolutions, associées à la diversification des possibilités d'activités extrahospitalières pour les sages-femmes, ont conduit à une baisse de l'attractivité des carrières hospitalières, en particulier lorsque celles-ci comportent une activité en salle de naissance ou aux urgences de la maternité.

La pénurie croissante de sages-femmes hospitalières est responsable dans de plus en plus d'établissements de fermetures de consultations prénatales, d'arrêt des cours de préparation à la naissance et à la parentalité, de fermeture de plages d'échographie, de consultation d'orthogénie, voire de fonctionnement en mode dégradé avec sous effectifs dans les salles de naissance et multiplication des transferts de femmes enceintes en travail. Cette situation est préoccupante car à très haut risque sanitaire. La santé maternelle et périnatale est directement menacée par cette offre de soin dégradée et les perspectives à court et moyen termes ne permettent pas d'être optimistes.

Outre l'impact sur la qualité des soins et celui sur la santé de la mère et de l'enfant, cela a aussi pour effet d'altérer plus encore l'attractivité des activités hospitalières pour les sages-femmes et d'engager le secteur périnatal dans un cycle qui conduira à la dégradation de l'offre et de la qualité des soins.

Les sages-femmes jouent un rôle fondamental dans les maternités publiques et privées. Rôle fondamental aussi bien dans les secteurs d'urgence comme la salle de naissance, que dans les secteurs d'hospitalisation ou de consultation. Il est urgent de rendre les carrières hospitalières des sages-femmes plus attractives.

Par cette mobilisation aux côtés des sages-femmes en cette journée d'action, nous gynécologues-obstétriciens entendons alerter sur les risques pour la santé des femmes et des nouveau-nés.

#### Contacts communication et relations presse :

Marie-Hélène Coste, MHC – Finn Partners

[marie-helene.coste@finnpartners.com](mailto:marie-helene.coste@finnpartners.com)

[sante@finnpartners.com](mailto:sante@finnpartners.com)

06 20 89 49 03